

## CONDITIONS GENERALES DE VENTE - FORMATIONS

QU03\_i01 – Version 4 – Date : 01/08/2023

PERSONNE RESPONSABLE DU DOCUMENT	ETABLISSEMENT
<b>Prénom NOM :</b> Meriem HADDADI <b>Mail :</b> meriem.haddadi@ch4process.fr	<b>CH4Process S.A.S.</b> 61/63 rue Albert Dhalenne 93400 Saint Ouen France

### CONTENU DU DOCUMENT :

I.	Objet et champ d'application .....	2
II.	Commande : Modalités et délais d'accès .....	2
III.	Prix .....	2
IV.	Facturation et règlement.....	2
V.	Convocation.....	3
VI.	Annulation de la formation.....	3
VI.1.	Annulation par le client.....	3
VI.2.	Annulation par CH4PROCESS.....	4
VI.3.	Cas de force majeure .....	4
VII.	Responsabilités .....	4
VIII.	Confidentialité .....	4
IX.	Protection des données à caractère personnel.....	4
X.	Droits d'auteur.....	5
XI.	Renseignements et réclamations :.....	5
XII.	Droit applicable et compétences juridictionnelles.....	5



## I. OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) ont pour objet de fixer les conditions dans lesquelles CH4PROCESS, en tant qu'organisme de formation, s'engage à vendre une prestation de formation dans le cadre de la formation professionnelle continue.

Sauf dérogation express et écrite émanant de la CH4PROCESS, elles s'appliquent quelles que soient les clauses qui figurent dans les documents du CLIENT (acheteur) et notamment dans ses conditions générales d'achat, quel que soit le moment où ces clauses sont portées à la connaissance de CH4PROCESS et même si CH4PROCESS n'exprime pas son désaccord.

Les dérogations acceptées par CH4PROCESS à l'occasion d'une commande n'engagent CH4PROCESS que pour cette commande.

CH4PROCESS peut à tout moment modifier les présentes CGV. Les CGV applicables sont celles qui ont été remises au CLIENT et acceptées par ce dernier.

## II. COMMANDE : MODALITES ET DELAIS D'ACCES

Toute commande de formation suppose que le CLIENT accepte le contenu de la formation qui lui a été communiqué, soit sur le site [www.ch4process.fr](http://www.ch4process.fr), soit dans la convention de formation, soit dans la proposition pédagogique et financière dont le CLIENT possède un exemplaire.

Toute commande doit être confirmée par écrit par le CLIENT en signant et validant la convention de formation. Ce document doit être signé par le représentant du CLIENT et revêtu du cachet de l'entreprise.

Pour les formations en intra-entreprise, la prestation est mise en œuvre après validation de la proposition selon le planning d'intervention défini d'un commun accord précisé en partie III.3. de la proposition.

Pour les formations en interentreprises, la prestation est mise en œuvre après validation du bulletin d'inscription à la date de la session choisie par le bénéficiaire dans le respect du nombre minimum de participants.

## III. PRIX

Les prix sont indiqués dans le catalogue de formation en ligne de CH4PROCESS (formations interentreprises), sur le formulaire d'inscription et/ou la convention de formation et/ou la proposition pédagogique et financière (formations intra-entreprise). Ils sont valables pendant trois semaines (3) à dater de la proposition faite au CLIENT.

Ils sont communiqués hors taxes et doivent être majorés du montant de la TVA au taux en vigueur (le taux de TVA étant défini en fonction du lieu de réalisation de la formation).

## IV. FACTURATION ET REGLEMENT

Les modalités de facturation et de paiement sont précisées sur le formulaire d'inscription et/ou la convention de formation. La facture est établie à l'issue de la session de formation ou à l'issue de chaque module d'un cycle. Elle est adressée directement au CLIENT ou peut être adressée à un organisme collecteur des fonds de formation sous réserve qu'un accord de prise en charge de la part de cet organisme soit adressé à la CH4PROCESS avant le début de la formation.

En cas de défaut ou de refus de prise en charge de la part de l'organisme collecteur des fonds de la formation, CH4PROCESS facturera directement le CLIENT à l'issue de la formation.



Le prix de la formation est payable en totalité à réception de la facture, sans escompte. Tout stage commencé est dû en totalité.

Les factures seront réglées soit :

▪ Par chèque bancaire à l'ordre de CH4PROCESS

Adressé à : CH4PROCESS – Service Formation – 61 rue Albert Dhalenne – 93400 SAINT OUEN

▪ Par virement sur le compte bancaire du CIC SAINT DENIS

Banque <b>30066</b> Guichet <b>10271</b> N° compte <b>00020537801</b> Clé <b>63</b>	IBAN (International Bank Account Number) <b>FR76 3006 6102 7100 0205 3780 163</b>  BIC (Bank Identifier Code) <b>CMCIFRPP</b>
--	---

Tout retard de règlement donnera lieu de plein droit et sans qu'aucune mise en demeure ne soit nécessaire au paiement de pénalités de retard sur la base du taux BCE majoré de dix (10) points et au paiement d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40€ » (article D. 441-5 du code du commerce).

Aucun escompte pour paiement anticipé n'est prévu.

## V. CONVOCATION

Une Convocation, indiquant le lieu exact et les horaires de formation, est adressée par courriel au CLIENT et/ou au stagiaire dans les deux semaines qui précèdent le début du stage. Il est conseillé au CLIENT de n'engager aucun frais (déplacement, hébergement) avant la réception de la Convocation.

CH4PROCESS ne peut être tenu responsable de la non-réception de la Convocation par les destinataires, notamment en cas d'absence du stagiaire à la formation.

Dans le doute, il appartient au CLIENT de s'assurer de l'inscription de ses stagiaires et de leur présence à la formation.

## VI. ANNULATION DE LA FORMATION

### VI.1. Annulation par le client

Toute annulation, pour être effective, devra être confirmée par écrit.

Sauf conditions particulières précisées dans la Convention de Formation, les conditions générales suivantes s'appliquent en cas d'annulation par le client :

- Cas de force majeure : 0% du coût de la formation est dû.
- Dans un délai supérieur à 1 mois avant le début de la formation : 50% du coût de la formation est dû.
- Dans un délai compris entre 1 mois et 2 semaines avant le début de la formation : 70 % du coût de la formation est dû.
- Dans un délai inférieur à 2 semaines avant le début de la formation : 100 % du coût de la formation est dû.

Une facture sera émise et n'aura pas valeur de convention de formation.

La société cliente a la possibilité de remplacer le participant initialement inscrit à un stage par un autre participant de l'entreprise en informant préalablement CH4PROCESS.



## VI.2. Annulation par CH4PROCESS

Pour toutes les formations, CH4PROCESS se réserve le droit de changer d'intervenant(s), de lieu et/ou de date(s) de formation si, malgré tous ses efforts, les circonstances l'y obligent.

CH4PROCESS se réserve également la possibilité d'annuler ou de reporter sans dédommagement une formation en cas de force majeure ou si le nombre d'inscrits se révèle insuffisant (inférieur à 5 inscrits) pour assurer une bonne qualité pédagogique de la formation.

Une formation annulée par CH4PROCESS ne pourra donner lieu à facturation.

Dans le cas où le CLIENT aurait déjà réglé la formation, un remboursement ou la participation à une prochaine session pourra être demandé.

Le CLIENT sera informé de toute annulation ou report de formation avant la date de démarrage de la formation.

## VI.3. Cas de force majeure

Les cas de force majeure sont les suivants : décisions ou actes des autorités publiques, troubles sociaux, grèves générales ou autres, émeutes, inondations, incendies, et, de façon générale, tout fait indépendant de la volonté de CH4PROCESS ou du CLIENT et mettant obstacle à l'exécution de leurs engagements.

## VII. RESPONSABILITES

Toute inscription à une formation implique le respect par le stagiaire du Règlement Intérieur applicable aux locaux concernés, lequel est porté à sa connaissance par l'affichage en salle et la transmission en annexe de la convention. Le Règlement Intérieur est également disponible sur le site [www.ch4process.fr](http://www.ch4process.fr).

CH4PROCESS ne peut être tenue responsable d'aucun dommage ou perte d'objets et effets personnels apportés par les stagiaires.

Il appartient au CLIENT et/ou au stagiaire de vérifier que son assurance personnelle et/ou professionnelle le couvre lors de sa formation.

## VIII. CONFIDENTIALITE

Toutes informations (or celles accessibles au public) dont CH4PROCESS ou le CLIENT aura eu connaissance ou qui auront été communiquées par l'autre partie ou par un client tiers, antérieurement ou durant l'exécution du contrat, sont strictement confidentielles et chacune des parties s'interdit de les divulguer.

Pour les besoins de l'exécution des prestations, chacune des parties n'est autorisée à communiquer les informations susvisées qu'à ses préposés et/ou éventuels sous-traitants autorisés ; chacune des parties se porte fort du respect de cette obligation par ses préposés et/ou éventuels sous-traitants. Chacune des parties s'engage à restituer (ou détruire, au choix de l'autre partie) lesdites informations ainsi que leur copie, dans les 5 jours ouvrés après le terme ou la résiliation du contrat ou du bon de commande, sur simple demande de l'autre partie. Les parties seront liées par la présente obligation de confidentialité pendant une durée de deux ans à compter de la cessation de leurs relations contractuelles.

## IX. PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

En respect de la loi, plus précisément du nouveau règlement RGPD 2016/679 entré en vigueur le 25 mai 2018, CH4PROCESS attache une grande importance à la protection de données personnelles de ses stagiaires, de ses fournisseurs, de ses partenaires et de ses clients, ainsi que de

CH4Process, S.A.S. au capital de 25000€

SIRET : 817 510 241 00018 | Code NAF : 7112B

Formation : déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11930979593 auprès du préfet de région Ile de France

Siege : 61 rue Albert Dhalenne, 93400 Saint OUEEN

Téléphone : +33 1 40 12 63 59 ; Fax : +33 1 85 09 74 96 | Site : [www.ch4process.fr](http://www.ch4process.fr)

tout visiteur de son site Internet [www.ch4process.fr](http://www.ch4process.fr) et plus largement de toute personne dont elle viendrait à traiter les données personnelles, et veille attentivement au respect des dispositions protectrices relatives à la vie privée et au traitement des données personnelles.

## X. DROITS D'AUTEUR

CH4PROCESS fournit dans le cadre de ses formations des documents et informations conformément aux dispositions en vigueur et aux limites que les auteurs ont pu fixer. Les supports de cours remis aux stagiaires pendant la formation n'entraînent pas le transfert des droits de propriété intellectuelle au profit du CLIENT, lequel ne se voit conférer qu'un droit d'usage limité. Lesdits supports sont uniquement destinés aux besoins propres du CLIENT qui s'interdit de reproduire ou de copier, de laisser copier ou reproduire, sous quelque forme que ce soit, tout ou partie de ces derniers pour les communiquer à des tiers, à titre gratuit ou onéreux. Leur mise en ligne sur internet est strictement interdite.

Tout enregistrement audio ou vidéo est interdit lors des formations.

## XI. RENSEIGNEMENTS ET RECLAMATIONS :

Toute demande d'information ou réclamation du Client relative à quelque sujet que ce soit devra être formulée par écrit à l'organisme de formation CH4process via email : [formation@ch4process.fr](mailto:formation@ch4process.fr), CH4Process s'efforcera d'y répondre dans les meilleurs délais.

## XII. DROIT APPLICABLE ET COMPETENCES JURIDICTIONNELLES

Le droit français est le seul applicable.

Tout litige relatif au non-respect des présentes CGV, à la commande et/ou à l'exécution d'une formation, fera l'objet au préalable d'une concertation afin de trouver une solution amiable.

Tous litiges qui ne pourraient être réglés à l'amiable seront de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de Paris, quel que soit le siège ou la résidence du CLIENT, nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie.

Cette clause attributive de compétence ne s'appliquera pas au cas de litige avec un Client non professionnel pour lequel les règles légales de compétence matérielle et géographique s'appliqueront. La présente clause est stipulée dans l'intérêt de la société CH4PROCESS qui se réserve le droit d'y renoncer si bon lui semble.

Le droit français et le droit européen en matière de Protection des données à caractère personnel sont applicables aux rapports entre CH4PROCESS et le CLIENT.

